



**BEAUHARNOIS**

VOUS INFORME

---

**À LA UNE**

LE PARC INDUSTRIEL  
FOURMILLE DE PROJETS  
P. 3

Vol. 11 - N°2  
**23 avril 2021**

---



Printemps 2021

---

**RETROUVEZ TOUTES  
LES ACTIVITÉS  
À LA P. 11**



## MOT DU MAIRE

Bonjour,

Après près de quatre ans d'efforts soutenus, Beauharnois se réalise enfin par des ventes et des projets concrets. Dans les pages suivantes, vous constaterez que l'ensemble des terrains disponibles dans le parc industriel ont trouvé preneur.

Vous n'êtes pas sans savoir que dans ce domaine, les projets prennent des mois, voire des années, à se concrétiser. Aujourd'hui, je suis heureux de dévoiler et de présenter les projets en cours puisque les actes de vente notariés sont signés et que les montants des cessions sont encaissés! Quel aboutissement après toutes ces années d'efforts!

Plusieurs personnes ont collaboré, à différents niveaux, au travail colossal qui a été nécessaire pour y arriver. Plus particulièrement, je tiens à souligner l'implication de monsieur Alain Gravel, le directeur général de la Ville. Il a été la pierre angulaire de toutes les démarches ayant mené à ce résultat.

Dès l'été 2021, trois (3) bâtiments industriels d'une superficie de 15 000 à 25 000 pieds carrés seront érigés sur les rues Urgel-Charrette et Robert-McKensie. De plus, trois autres industries majeures, dont les superficies varieront de 400 000 à 440 000 pieds carrés, seront en chantier sur les rues Turnbull et Urgel-Charette. Il est ici question d'investissements totaux de plus de 140 000 000 \$ et la création de plus de 1 100 nouveaux emplois.

Par ailleurs, il n'y a pas que dans le parc industriel que Beauharnois se développe. Le domaine domiciliaire n'est pas en reste. En effet, la Ville continuera à accueillir de nouvelles familles en 2021, surtout en considérant les permis émis en 2020 pour la création de plus de 385 nouveaux logements, un seuil inégalé dans l'histoire de la Ville. Cette tendance se maintient depuis le début de l'année.

Dès que nous pourrons mettre en place des activités post-pandémie, la participation citoyenne sera essentielle afin de mieux se connaître et se reconnaître. C'est ensemble que nous pourrons créer et consolider notre sentiment d'appartenance à Beauharnois.

Bon printemps,



Bruno Tremblay – Maire

## GRAND DOSSIER

# PARC INDUSTRIEL BEAUHARNOIS

Quartier Aluminerie

Quartier Robert-McKenzie

Quartier Turnbull

Quartier Urgel-Charette

## BEAUHARNOIS FOURMILLE DE PROJETS

*Considérant l'essor industriel important des dernières années, il n'est pas surprenant de constater que la totalité des terrains industriels disponibles aient trouvé preneur. En 2021 seulement, la vente des 5 terrains disponibles représente des revenus totaux de 16 167 629 \$. Un montant qui s'ajoute à celui des ventes réalisées en 2019-2020 totalisant 2 151 580 \$.*

## LES PRINCIPAUX PROJETS



MONTANT  
DES INVESTISSEMENTS



NOMBRE  
D'EMPLOIS CRÉÉS



### BRONA TRANSPORT

**Début des travaux :** Été 2021

Première phase de 40 000 pieds carrés d'un complexe industriel qui pourrait en comprendre jusqu'à quatre.



4,1 M\$



20

*Nous avons choisi de nous implanter dans le parc industriel de Beauharnois en raison de sa proximité avec le marché américain, facilement accessible par les autoroutes 30 et 15.*

*- Marcel Girouard, propriétaire*



### COMPLEXE INDUSTRIEL (CONFIDENTIEL)

**Début des travaux :** Printemps 2021

Construction d'un bâtiment industriel regroupant les activités d'un centre de distribution, de vente en ligne et d'entrepôt d'un leader québécois dans son domaine d'activité.



42 M\$



350

*Le positionnement géographique de Beauharnois pour desservir l'est du Canada nous avait d'abord attiré, l'accueil et la collaboration du personnel nous ont convaincu d'y implanter nos installations.*

*- Le propriétaire de l'entreprise*



## FRARE & GALLANT

**Début des travaux:** Juillet-août 2021

Phase 1: Construction d'un bâtiment de 421 000 pieds carrés pour un début des activités à l'automne 2022.

Phase 2: Prévus pour 2022-2023 pour la construction d'un bâtiment d'une envergure similaire (superficie, investissement et création d'emplois).

 **45 M\$**  **400 (phase 1)**

*La décision de FRARE GALLANT et OLEADEV de s'implanter dans le parc industriel de Beauharnois est basée sur son emplacement stratégique offrant à nos clients une accessibilité importante aux artères desservant le Québec, le Canada et les États-Unis. Le support provenant de la Ville de Beauharnois fait en sorte que notre projet sera un succès.*

*– John Frare, président FRARE & GALLANT*



## FIT VENTURES

**Début des travaux:** Août 2021

FIT Ventures, en partenariat avec Rosefellow, débutera la construction d'un premier centre de distribution de 400 000 pieds carrés. Un deuxième bâtiment, d'une superficie similaire devrait voir le jour en 2022 ou 2023.

 **42 M\$**  **350 (phase 1)**

*La Ville de Beauharnois a su nous charmer en plus de répondre aux besoins opérationnels de nos clients. Cette Ville a le vent dans les voiles et sa vision de développement à court, moyen et long terme font en sorte que nous avons voulu y investir. L'excellente collaboration de l'organisation a facilité le processus.*

*– Wassim Labateya, FIT VENTURES*

## BECTEX

**Début des travaux:** Été 2021

Construction d'un bâtiment industriel pour la production de textiles.

 **1,5 M\$**

 **5 à 10**

*Beauharnois nous a offert un terrain répondant à nos besoins. Nous nous sommes sentis désirés et nous sommes heureux de faire partie du développement de cette belle ville.*

*- Ali Khosravi, propriétaire*

## LALONDE BRIENT

**Début des travaux:** Automne 2021

Finalisation du projet de la rue Urgel-Charette par la construction d'un bâtiment de 15 000 à 20 000 pieds carrés.

 **1,5 à 2 M\$**

 **10 à 20**

*Par expérience, nous pouvons dire que Beauharnois se situe parmi les villes les plus accueillantes pour les investisseurs, depuis nos premiers projets industriels sur la rue Robert-McKenzie, jusqu'à ce jour. C'est remarquable.*

*- Nathalie Brient, actionnaire*

## KDM

**Début des travaux:** Automne 2021

Construction d'un bâtiment industriel de 75 000 à 125 000 pieds carrés pour ériger un centre de distribution.

 **7,5 à 12,5 M\$**

 **50 à 75**

*Le parc industriel de Beauharnois dispose de tous les éléments pour répondre aux besoins des investisseurs. Nous apprécions l'ouverture et la collaboration démontrées par la Ville pour la réalisation de notre projet.*

*- Florin Paul, v.-p. acquisitions*

## TOUS CES PROJETS S'AJOUTENT AUX RÉALISATIONS DE 2019-2020

- Transport Louis Pouliot
- Lalonde & Brient (Phase 1 - Condos industriels)
- Matériaux Pont-Masson



## DEMANDES DE PERMIS

**Pour tout type de travaux intérieurs et extérieurs que vous souhaitez effectuer sur votre propriété, vous devez préalablement obtenir un permis auprès du Service de l'occupation du territoire :**

- Rénovation ;
- Construction neuve ;
- Démolition ;
- Bâtiment accessoire (piscine, remise, garage, clôture, etc.) ;
- Enseigne ;
- Abattage d'arbre ;
- Pesticides.

**Pourquoi est-il nécessaire de demander un permis ?**

- Pour assurer la conformité de votre projet et la sécurité des travaux entrepris ;
- Pour respecter les règlements municipaux et provinciaux ;
- Pour éviter des erreurs compromettant la sécurité, la légalité ou la valeur de votre projet ;
- Pour prévenir les problèmes lors de la vente de la propriété : délais, coûts, etc.

Votre projet pourrait également être soumis à un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de protéger et de respecter l'unification de certaines zones en plus d'assurer un contrôle qualitatif des projets envisagés.



## ACTUALITÉS

### VENTE POUR NON-PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

*En mai prochain, la Ville de Beauharnois transmettra la liste des immeubles assujettis à la vente pour non-paiement de taxes à une firme d'avocats qui aura le mandat de procéder à cette vente.*

Les immeubles ayant des arrérages datant de l'échéance du 1<sup>er</sup> septembre 2020 seront inclus dans le processus de recouvrement. Après la transmission de cette liste, la Ville de Beauharnois n'acceptera aucun paiement et le propriétaire d'un immeuble visé devra transiger directement avec la firme mandatée. Le propriétaire devra acquitter tous les frais supplémentaires en plus des arrérages.

La date de vente sera annoncée ultérieurement, suivant les décrets gouvernementaux.

#### Dispositions légales :

Articles 1022 et suivants du Code municipal du Québec  
Articles 511 et suivants de la Loi sur les cités et villes

 **Information : 450 429-3546, poste 239**





## L'EAU DE MON PUIT

*Pour ma santé et celles de  
mes proches, je la fais tester !*

Même si elle est limpide, inodore  
et qu'elle a bon goût, l'eau de votre  
puits peut contenir des substances  
qui peuvent avoir, à long terme,  
des effets indésirables sur la santé.  
Ne prenez pas de risques :  
faites-la analyser !

 [www.environnement.gouv.qc.ca/  
eau/souterraines/](http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/souterraines/)

Source : Gouvernement du Québec



## DÉPART À LA RETRAITE

Après 25 ans de bons services comme secrétaire, Mme Joanne Galarneau quitte nos bureaux vers une retraite bien méritée. Son savoir-faire et son expérience nous manqueront.

Nous offrons également tous nos remerciements à M. Jean Larose pour ses 35 ans de loyaux services comme pompier volontaire. Le métier de pompier est rempli de situations inattendues et de dangers. Nous lui souhaitons une retraite à sa mesure !

**La Ville de Beauharnois vous souhaite à tous les deux la meilleure des chances dans vos projets futurs. Vous avez été des atouts pour la communauté tout au long de vos carrières.**



Joanne Galarneau, secrétaire, Bruno Tremblay, maire, Anne Bouthillier, chef de division - culture et vie communautaire

## DISTRIBUTION DE COMPOST EN COLLABORATION AVEC LA MRC



8 mai : 8 h 45 à 15 h 45

9 mai : 8 h 45 à 15 h 45

 **Aréna André-Richard**  
**Preuve de résidence obligatoire**  
**Apportez vos chaudières (2 x 5 gallons par pers.)**  
**Gratuit**

 Premier arrivé,  
premier servi,  
jusqu'à épuisement  
des stocks.



## RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

À compter du 21 avril, et pour toute la période estivale, la Ville procédera au rinçage du réseau d'aqueduc en alternance dans tous les secteurs de la ville.

Lors de cette opération, une baisse temporaire de la pression de l'eau pourrait être remarquée et sa coloration pourrait être rougeâtre. Si cela se produit, nous vous recommandons de laisser couler l'eau de la baignoire ou de votre sortie d'eau extérieure pendant quelques minutes ou jusqu'à ce que l'eau redevienne limpide. Si vous avez un adoucisseur et que l'eau est colorée, n'oubliez pas de rincer les filtres afin de vous assurer que le problème cesse.

Notez que l'eau demeure potable pendant la durée du rinçage.



## CONNAÎTRE LE RÔLE DU 211 ET DES AUTRES NUMÉROS N11

*Besoin d'aide?*

*Composez le bon numéro.*



Information et référence vers les services et programmes communautaires, publics et parapublics.

### 811

#### Option 1 – Info-Santé

Pour parler à une infirmière de votre état de santé.

#### Option 2 – Info-Social

Interventions et suivis psychosociaux.

### 911

#### Urgence immédiate

Appel vers les services de secours.

## COVID-19

1 877 644-4545

[quebec.ca/vaccinocovid](https://quebec.ca/vaccinocovid)

Informations générales, cliniques de vaccination et de dépistage.



## PRÉVENTION

2 AU 8 MAI 2021

### SEMAINE DE LA SÉCURITÉ CIVILE

*En cas de sinistre ou de catastrophe naturelle, les équipes de secours pourraient tarder à arriver dans votre quartier. Vous êtes donc le premier responsable de votre sécurité. La meilleure façon de vous préparer est d'élaborer un plan familial d'urgence.*

En tout temps, gardez chez vous une trousse d'urgence qui contient les articles essentiels pour subvenir aux besoins de première nécessité de votre famille pendant 3 jours.

#### Les 7 articles essentiels à avoir dans votre trousse d'urgence :

- Eau potable (6 litres par personne) ;
- Nourriture non périssable ;
- Ouvre-boîte manuel ;
- Radio à piles et piles de rechange ;
- Lampe frontale ou de poche et piles de rechange ;
- Briquet ou allumettes et chandelles ;
- Trousse de premiers soins : antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.

 [securitepublique.gouv.qc.ca](https://securitepublique.gouv.qc.ca)



### FEU DE BROUSSAILLES

Au printemps, la matière végétale asséchée par le soleil et le vent pourrait entraîner une perte de contrôle lors d'un feu de broussailles ou de feuilles.

Une personne fautive peut s'exposer à des poursuites en dommages.

**Les feux à ciel ouvert sont interdits sur le territoire de Beauharnois et la Ville ne délivre pas de permis de brûlage.**

### FOYERS EXTÉRIEURS

**Les foyers extérieurs sont très populaires et sont régis par une réglementation.**

De plus, le type de foyer, l'emplacement, la fumée et la nuisance font partie des notions dont on doit tenir compte avant de profiter d'un feu.

Un constat d'effraction pour nuisance pourrait vous être remis dans le cas d'un mauvais usage (Règlement pénal 2005-007 article 1.4 : Les nuisances).

 [ville.beauharnois.qc.ca/  
principaux-reglements](https://ville.beauharnois.qc.ca/principaux-reglements)





## LOISIRS

### Soirée d'inscription aux activités estivales

 450 429-3546, poste 242  
Salle Marie-Rose du centre communautaire

Le 6 mai prochain, de 17 h à 20 h, ne manquez pas la soirée d'inscription aux activités estivales (baseball, soccer, camp de jour, etc.) de la Ville de Beauharnois.



#### Camp de jour

Le camp de jour de la Ville de Beauharnois sera de retour pour l'été 2021.

**Du 28 juin au 18 août**

 450 429 3546, poste 242  
[www.ville.beauharnois.qc.ca](http://www.ville.beauharnois.qc.ca)

##### Camp de jour

Horaire: 8 h à 16 h

Coût: Résident – 600 \$  
(moyenne de 80 \$ par semaine)

##### Service de garde

Horaire: 16 h à 18 h

Coût: Résident – 100 \$

Priorité aux résidents de Beauharnois jusqu'au 24 mai. Après cette date, les places restantes pourraient être offertes aux non-résidents. Les tarifs diffèrent pour les non-résidents.

#### Inscription

Compte tenu des mesures sanitaires en place, privilégiez les inscriptions en ligne :

[ville.beauharnois.qc.ca/activites-cours-et-inscription](http://ville.beauharnois.qc.ca/activites-cours-et-inscription)

#### Association de soccer mineur : confirmation saison 2021

Suivez leur page Facebook pour plus de détails.  
Inscription lors de la soirée d'inscription du 4 mai.

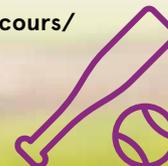
 Inscription le 4 mai  
[facebook.com/asbeauharnois/](https://facebook.com/asbeauharnois/)



#### Baseball mineur de Beauharnois

Les inscriptions ont déjà commencé pour la saison 2021!

 Inscription  
[www.ville.beauharnois.qc.ca/activites-cours/baseball-mineur/](http://www.ville.beauharnois.qc.ca/activites-cours/baseball-mineur/)





**SPORTS ET LOISIRS**  
BEAU-CHÂTEAU



Retour des  
activités libres en  
bulles familiales.

**Le Sportplex de la Régie Beau-Château sera l'hôte de différents camps de jour cet été.**

## Camp de jour



L'Académie des jeunes sportifs et 7 Sports ont joint leurs efforts pour offrir un camp de jour au Sportplex cet été !

**Du 28 juin au 27 août 2021**

À partir de 135 \$ / semaine  
Pour les 4 à 12 ans

### Thématiques :

- Multisports
- Artistique
- Scientifique
- Rattrapage scolaire
- Maternelle 4 ans

**Inscription : [academiejs.com](http://academiejs.com).**



## Camp de basketball



Un camp spécialisé où les jeunes développent leurs habiletés en basketball.

**Du 5 juillet au 30 juillet 2021  
(possibilité de semaines supplémentaires)**

À partir de 200 \$ / sem.  
9 à 14 ans

**Inscription : [ebsacademy.ca](http://ebsacademy.ca)**

Restez à l'affût des différentes activités qui seront offertes au Sportplex ce printemps.

**[www.beauchateau.ca](http://www.beauchateau.ca) ou  
[facebook.com/regiebeauchateau](https://www.facebook.com/regiebeauchateau)**

## Bois Robert

L'accès à différents parcours de marche est permis en respectant les mesures de distanciation sociale en vigueur.

Ouverture jusqu'au coucher du soleil.

Pour une durée indéterminée, l'entrée du Bois Robert se fait par la rue Du Boisé, dans le parc industriel.

**Suivez les indications.**



Prévoyez des sacs pour ramasser les excréments de votre animal.



## CULTURE

BIBLIOTHÈQUE  
DE BEAUHARNOIS

## Accès aux rampes de mise à l'eau



### Tarification 2021

- Vignette saisonnière :  
**Résidents : 40 \$**  
**Non-résidents : 300 \$**
- Vignette journalière : **40 \$**

### Points de vente situés sur le territoire :

- Dépanneur Esso :  
154, boul. de Melocheville
- Dépanneur Voisin :  
671, rue Ellice
- Hôtel de ville :  
660, rue Ellice – Porte C

### Pièces requises pour se procurer une vignette :

- Certificat d'immatriculation de la remorque
- Permis de conduire ou pièce d'identité avec preuve de résidence

## Emprunts au comptoir

Les citoyens peuvent à nouveau circuler dans les rayons pour emprunter des livres et effectuer des emprunts au comptoir.

- Limite de 25 personnes dans l'établissement
- Une personne par famille est recommandée
- Aucun accès aux fauteuils de lecture
- Retour des documents par la chute à livres

Les usagers sont invités à exécuter leurs actions sans perdre de temps pour limiter les interactions et permettre aux autres usagers d'accéder à la bibliothèque.

### Service de prêt sans contact

Il est toujours possible d'utiliser le service de cueillette où vous sélectionnez vos ouvrages à emprunter et vous passez les récupérer à l'entrée de la bibliothèque.

 [ville.beauharnois.qc.ca/bibliotheque-beauharnois](http://ville.beauharnois.qc.ca/bibliotheque-beauharnois)

## Accès aux étudiants

Sur réservation seulement

 **Pour réserver : 450 429-3546, poste 260**  
**ou [accueil.bibliotheque@ville.beauharnois.qc.ca](mailto:accueil.bibliotheque@ville.beauharnois.qc.ca)**  
**Information : [ville.beauharnois.qc.ca/bibliotheque-beauharnois](http://ville.beauharnois.qc.ca/bibliotheque-beauharnois)**



## CULTURE



**BIBLIOTHÈQUE  
DE BEAUHARNOIS**

### Abolition des frais de retard à la bibliothèque

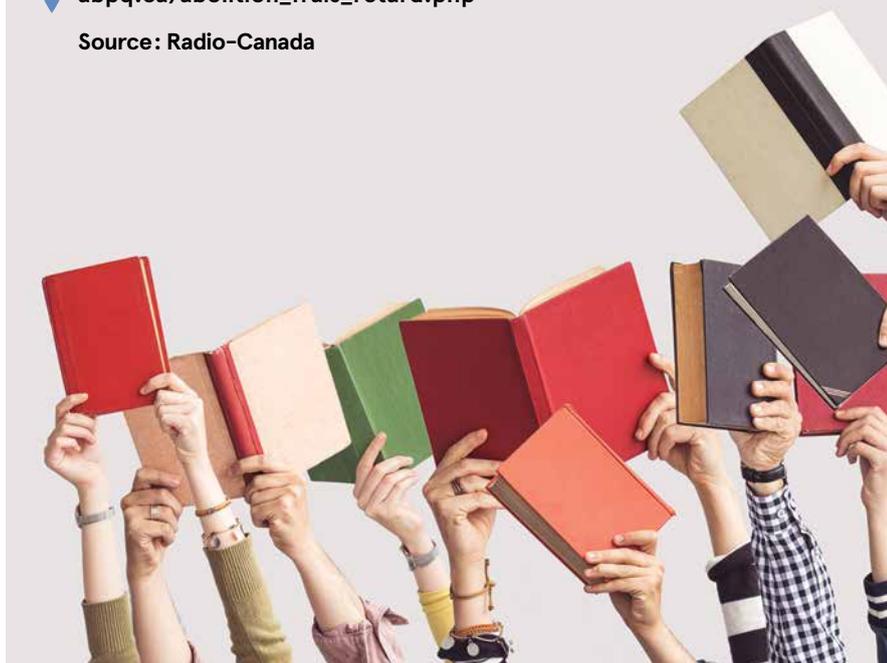
Le conseil municipal a pris la décision d'abolir les frais de retard à la bibliothèque. Il s'agit d'un projet pilote jusqu'à la fin de l'année.

Les citoyens sont invités à rapporter leurs livres dans un délai raisonnable.

Issu d'un mouvement mondial appelé *Fine Free Library* (bibliothèque sans amendes) ayant pris naissance aux États-Unis, ce mouvement a pour but de démocratiser l'accès aux bibliothèques et à leurs collections culturelles, artistiques et éducatives.

 [abpq.ca/abolition\\_frais\\_retard.php](http://abpq.ca/abolition_frais_retard.php)

Source : Radio-Canada



### Livres pour enfant de moins d'un an

*Recevez une trousse du parfait bébé lecteur avec un abonnement à la bibliothèque!*

Dès les premiers mois de sa vie, votre enfant regarde les objets colorés et les formes. Il apprend aussi de ses parents et ses proches. Les couleurs, les textures et les formes des livres vous permettent d'accompagner votre enfant sur le plan du langage et de l'éveil à l'écrit, notamment.

Les bibliothèques publiques sont un lieu de socialisation adapté aux familles où vous trouverez une offre variée d'activités pour plusieurs âges : heures du conte, ateliers d'éveil à la lecture, séances de bricolage et plus encore... Sans oublier que les emprunts à la bibliothèque sont gratuits !

**La bibliothèque de Beauharnois est là pour vous ! Visitez, explorez, empruntez... lisez !**

 [unnaissanceunlivre.ca](http://unnaissanceunlivre.ca)



## AVIS PUBLIC



## RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS

### ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 704-05

Lors de la séance ordinaire du 26 janvier 2021, le conseil municipal a adopté le Règlement 704-05 modifiant le Règlement 704 sur les plans d'aménagement d'ensemble afin d'ajouter des usages projetés à la zone PAE-105.

Ce règlement a pour objet et conséquence de permettre l'implantation d'habitations communautaires isolées, de commerces et d'usages récréatifs dans la zone PAE-105.

Il est entré en vigueur le 2 mars 2021.

### ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-01

Lors de la séance extraordinaire du 23 mars 2021, le conseil municipal a adopté le Règlement 2021-01 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires.

Ce règlement a pour but, notamment, de définir les règles de délégation du pouvoir de dépenser, d'embaucher et de nommer des fonctionnaires et employés municipaux ainsi que les règles de contrôle et de suivi budgétaires que doivent suivre les employés et fonctionnaires municipaux.

Il est entré en vigueur le 24 mars 2021.

### ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-02

Lors de la séance extraordinaire du 23 mars 2021, le conseil municipal a adopté le Règlement 2021-02 sur la gestion contractuelle.

Ce règlement a pour but de :

- Favoriser le respect des lois applicables qui visent à lutter contre le truquage des offres ;
- Assurer le respect de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* et du *Code de déontologie des Lobbyistes* ;
- Prévenir les gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption ;
- Prévenir les situations de conflit d'intérêts ;
- Prévenir toute autre situation susceptible de compromettre l'impartialité et l'objectivité du processus d'appel d'offres et d'attribution de contrat de gré à gré et de la gestion du contrat qui en découle ;
- Encadrer la prise de toute décision ayant pour effet d'autoriser la modification d'un contrat ;
- Favoriser la rotation des éventuels cocontractants lors de l'octroi de contrats de gré à gré des contrats qui comportent une dépense de 25 000,00 \$ ou plus, mais inférieure au seuil obligeant à l'appel d'offres public ;
- Privilégier les entreprises locales en autorisant un écart ne dépassant pas 5% pour l'obtention d'un contrat. Ce privilège est limitée aux soumissions inférieures à 52 850\$.

Il est entré en vigueur le 24 mars 2021.

## ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-03

Lors de la séance extraordinaire du 23 mars 2021, le conseil municipal a adopté le Règlement 2021-03 modifiant le Règlement 2020-09 sur l'accès aux rampes de mise à l'eau sur le territoire de la Ville de Beauharnois.

Ce règlement prévoit, entre autres, les mesures suivantes :

- Modification de la définition du mot « résident » ;
- Ajout de la définition du mot « non-résident » ;
- Corrections de mots et d'expressions ;
- Modification des dispositions pénales minimales prévues à l'article 6 ;
- Modification de l'« Annexe B—Tarification droits d'accès à une rampe de mise à l'eau », conformément à la tarification en vigueur sur le territoire de la MRC Beauharnois-Salaberry.

Il est entré en vigueur le 24 mars 2021.

### MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



**BRUNO TREMBLAY**  
Maire



**LINDA TOULOUSE**  
District de la  
Pointe-du-Buisson



**RICHARD DUBUC**  
District Saint-Louis



**JOCELYNE RAJOTTE**  
District des  
Îles-de-la-Paix



**ALAIN SAVARD**  
District du  
parc industriel



**ROXANNE POISSANT**  
District de la Beauce



**MARIO CHARETTE**  
District des Moissons



Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.

VILLE DE  
**Beauharnois**

Le bulletin municipal BEAUHARNOIS VOUS INFORME est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Beauharnois.

La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. Tout texte publié dans cette publication peut être reproduit avec mention de la source.

Conseillère aux communications :  
Stéphanie Leduc Joseph

Design graphique, rédaction et révision de textes :  
duval design communication

### PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 11 mai 2021 à 19 h

### HÔTEL DE VILLE

660, rue Ellice, bureau 100  
Beauharnois (Québec) J6N 1Y1

450 429-3546

[ville.beauharnois.qc.ca](http://ville.beauharnois.qc.ca)

Suivez-nous sur : [f](#) [in](#) [t](#) [i](#)